

## Delphine Batho, une ministre en panne sèche

PAR JADE LINDGAARD  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 9 MAI 2013



Delphine Batho, le 20 février 2013 (Reuters/Charles Platiau)

Le ministère de l'écologie et de l'énergie est-il en état de conduire la transition énergétique ? Cabinet instable, confiance des associations en berne, accrochages avec l'administration, stratégie peu lisible de Delphine Batho : le doute grandit face à cette institution sous trop basse tension.

Mardi 9 avril 2013, réunion *off* de journalistes avec des conseillers ministériels pour parler du dossier de Notre-Dame-des-Landes. Matignon et le ministère des transports sont représentés. Mais pas le cabinet de Delphine Batho. La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est-elle dessaisie du dossier ? Officiellement, non. Elle doit toujours veiller à sa dimension environnementale, et notamment au respect de la loi sur l'eau.

Mais ce partage thématique étonne, alors que c'est l'ampleur du portefeuille qui fait la force de ce ministère si particulier, tiraillé d'injonctions contradictoires : équiper la France et la protéger du bétonnage, sécuriser l'offre d'énergie tout en œuvrant, en théorie, à la baisse de la demande.

Delphine Batho est-elle en train de réduire d'elle-même son ministère ? Impossible de ne pas se poser la question face à une ministre qui ne monte pas au créneau pour défendre ses dossiers (la sortie du diesel, la tarification progressive de l'énergie, la fiscalité écologique, par exemple), encaisse sans coup férir les mesures d'économie imposées par le budget, et limite sa parole publique à l'approbation de la stratégie élyséenne, même quand l'Élysée ignore ouvertement

l'enjeu écologique. L'exact opposé de Cécile Duflot. « *Ce qui m'importe, c'est de gagner des arbitrages en portant mes idées, en menant des batailles sur mes convictions, sans faire défaut à la solidarité gouvernementale parce qu'on attend de la gauche un travail d'équipe. Je suis là pour changer les choses, pas pour construire une notoriété personnelle* », répond-elle à Mediapart.



Delphine Batho remplace Nicole Bricq au ministère de l'écologie, 22 juin 2012 (Reuters/Philippe Wojazer)

Novice, elle se garde de parler technique, tout en évitant les prises de position trop marquantes. Résultat : un grand flou politique et des interventions parfois décalées. Comme lors du **colloque annuel du syndicat des énergies renouvelables (SER)**, où elle rêve à haute voix d'une révolution énergétique et d'un nouvel axe franco-allemand, mais n'annonce qu'une mesure dérisoire : le changement de nom d'un office d'échange d'informations.

En avril, elle ouvre **la conférence internationale sur la gouvernance de la haute mer** en décrivant l'acidification des océans alors que l'enjeu de la rencontre porte sur la souveraineté internationale et le droit. Par contre, elle n'oublie pas d'aligner les poncifs en citant « *Homme libre, toujours tu chériras la mer* » de Charles Baudelaire, passage obligé des manuels scolaires, les documentaires du commandant Cousteau et l'émission Thalassa qui ont, paraît-il, bercé son enfance. « *C'était totalement à côté de la plaque* », se désole le porte-parole d'une importante ONG.

Longtemps, son agenda n'a pas été publié. En novembre, trois associations de journalistes spécialisés ont protesté contre les silences de la ministre qui ne répondait pas à leurs demandes d'interview. En mars, invitée politique de l'émission télé de Laurent Ruquier, « *On n'est pas couchés* », elle ne parle ni de changement climatique, raison pourtant

fondatrice de la légitimité de son ministère, ni des enjeux sociaux de l'écologie alors que le chômage explose. On ne l'entend pas au sujet de l'usine PSA d'Aulnay ni du site de Petroplus, manifestations majeures de l'épuisement du modèle industriel dont elle est censée porter l'alternative. Elle promet 100 000 emplois en trois ans grâce à la croissance verte. Mais qui peut la croire quand le ministère de l'économie lui-même table sur une hausse du PIB d'à peine 0,1 % en 2013 et que la filière solaire a perdu 15 000 emplois en deux ans ?

### « Il ne connaissait rien au sujet »



Cécile Duflot et Delphine Batho (Reuters)

La « *croissance verte* », c'était l'antienne de Jean-Louis Borloo, c'était en 2007 et c'était le temps du Grenelle de l'environnement. Paradoxalement, la seule reprise médiatique récente de Delphine Batho est due, sur BFMTV, à sa condamnation du Grenelle, qui, lui, marquait les esprits cinq ans auparavant, même si sa dynamique s'est ensuite étioyée : « *C'est ce qu'on cherche à ne pas refaire, c'est-à-dire un coup de com' en début de quinquennat, un effet d'affichage qui est ensuite déçu* », explique-t-elle. En réalité, son ministère poursuit la politique initiée par son prédécesseur sur des dossiers emblématiques, comme les bonus-malus automobiles, et l'efficacité énergétique des bâtiments (**voir ici à ce sujet**). Sa sortie ressemble à une attaque contre une armée d'ombres, inoffensive.

Que veut-elle faire de son ministère ? Officiellement, le projet c'est la transition énergétique telle que François Hollande et Jean-Marc Ayrault en tracèrent la route en septembre dernier, lors de la conférence environnementale (**voir ici**). « *Ma feuille de route, c'est d'être fidèle au mandat du 6 mai. Sur l'écologie, les engagements de la feuille de route que nous avons*

*bâtie lors de la conférence environnementale sont mis en œuvre avec méthode, scrupuleusement* », explique-t-elle.

Mais dans les faits, les ratages s'enchaînent : censure des bonus-malus énergétiques par le Conseil constitutionnel (**voir ici**), hausse du tarif du gaz imposé par le Conseil d'État, légèrement adoucie depuis, report de la fiscalité écologique à 2015 au plus tôt, maintien de l'avantage fiscal du diesel en dépit de ses dangers sanitaires. Tous ne sont pas de son ressort, mais tous concernent son secteur.

Et la liste des revers pourrait s'allonger prochainement : la loi interdisant les gaz de schiste risque la censure constitutionnelle, et le ministère semble mal se défendre (**voir ici**). France nature environnement (FNE) remonte au ministère des alertes de risques de pénalités par l'Union européenne pour retard d'application de directives sur l'ours, les ortolans, les nitrates, la directive cadre sur l'eau, les émissions de particules... Selon ces calculs, elles pourraient atteindre 100 millions d'euros annuels. Or jusqu'ici, ces contentieux ne sont pas réglés. « *La ministre nous reçoit mais son influence politique est insuffisante et le restera tant que le premier ministre et le président de la République ne sont pas convaincus que la transition écologique permettra de sortir de la crise* », considère le porte-parole de FNE, Benoît Hartmann.

Quand Greenpeace publie son **scénario de transition énergétique** en février, le document est envoyé au ministère de l'écologie et de l'énergie, à Matignon et à l'Élysée. Trois conseillers du premier ministre et deux conseillers présidentiels reçoivent l'ONG pendant plus d'une heure, documents annotés. « *Il n'y a pas eu de suite de la part du cabinet de Delphine Batho. Nous avons été étonnés que l'échange technique n'ait pas lieu au niveau de son ministère* », raconte Karine Gavand, responsable des affaires publiques à Greenpeace France.



Frédéric Cuvillier en déplacement à Roissy, 27 décembre 2012 (MEDDE)

Quand des associations obtiennent un rendez-vous avec un conseiller de Delphine Batho pour parler du taux d'émission de CO2 des voitures, les retours sont parfois cinglants : « *Il ne connaissait rien au sujet alors que c'était l'objet du rendez-vous. Il a demandé ce qu'était un moteur thermique* », se désole ainsi Greenpeace.

Et ça ne se passe pas toujours mieux au ministère des transports, théoriquement sous l'égide de l'écologie. Printemps 2013, une délégation de FNE est reçue par Frédéric Cuvillier pour parler de la volonté de la commission européenne d'autoriser la circulation transfrontalières des méga-camions (jusqu'à 25 mètres de long et 60 tonnes). « *On lui demande quelle est la position de la France, il nous répond que ce n'est pas urgent, qu'on verra plus tard. Alors que le projet est en cours de discussion à Bruxelles depuis le 15 avril et qu'on lui avait fait un courrier. On n'a jamais de positions fermes sur les dossiers* », rapporte Michel Dubromel, responsable des activités transports et mobilité pour l'association.

## « Flottement et indécision »



Jean-Louis Borloo, Nathalie Kosciusko-Morizet, présentation du Grenelle de l'Environnement, 27/09/2007 (Reuters/B.Tessier)

« *Je trouve du flottement et de l'indécision alors que les ministres doivent être des personnalités fortes qui décident*, analyse un responsable institutionnel du secteur du logement. *Quand il était ministre, Jean-Louis Borloo avait à côté de lui son directeur de cabinet, Jean-François Carencu, un préfet dont le métier est de prendre 200 décisions par jour, de passer d'un sujet à l'autre et de décider sur le champ.* »

Le fonctionnement de Delphine Batho semble tout autre : « *Elle décide de tout, y compris de l'agenda de ses conseillers* ». Une anecdote rapportée à Mediapart à multiples reprises. Au point d'écrire elle-même des communiqués de presse. Déstabilisé, son service de communication a laissé sortir une énormité : en mars, le clip officiel du débat sur la transition énergétique expliquait que les énergies fossiles détériorent la couche d'ozone, alors qu'en réalité, elles causent l'effet de serre – une confusion de grand débutant en changement climatique. La vidéo a été dépubliée quelques heures plus tard.

« *Quand des conseillers ministériels ne sont pas capables de prendre des rendez-vous sans vérifier que la ministre est d'accord, le système est condamné* », poursuit ce responsable institutionnel. Lors de sa prise de fonction, Jean-Paul Albertini, le nouveau **commissaire général au développement durable**, demande à ses collaborateurs quelle procédure ils suivent pour savoir quoi dire à qui, à leur stupéfaction.

Ces multiples dysfonctionnements « *sont agaçants et insignifiants* » au regard du changement climatique en cours, conclut ce responsable institutionnel.



Delphine Batho visite l'usine de MPO, fabricant de cellules photovoltaïques, en Mayenne, 7/01/2013 (MEDDE/Arnaud Bouissou)

Les conseillers de la ministre ont la vie dure. Ses adresses sont parfois agressives, même en présence de tiers. Le cabinet a déjà perdu son directeur, Pierre Cunéo, remercié sur fond de mésentente et remplacé par un ancien du cabinet Gayssot, ainsi que sa chef de cabinet, remplacé par un ancien de Skyrock et du sondeur CSA, David Roizen. Un conseiller technique vient de partir chercher des cieux plus cléments. Son premier conseiller en communication s'était discrètement éclipsé dès l'automne. « *Nous travaillons comme dans tous les ministères, avec beaucoup d'engagement de chacun pour être à la hauteur de l'exigence des Français* », répond la ministre à Mediapart.

À l'automne, alors que le débat national sur l'énergie n'est pas encore lancé, une conseillère a failli provoquer une grave crise avec les ONG en insistant un peu trop lourdement sur l'importance de leur participation. Sommés de répondre dans les deux heures, **les Amis de la Terre** s'entendent dire qu'en cas de refus, le ministère ne les verra plus du même œil. Chantage aux sièges institutionnels et aux subventions ? Matignon et le ministère se désolidarisent aussitôt de la conseillère.

Mais l'épisode a laissé un goût amer. Du temps de Borloo, les associations entretenaient de bonnes relations avec le ministre, qui les recevait facilement et avait recruté dans son cabinet un ancien de la fondation Nicolas Hulot. « *Je viens du mouvement*

*social, je suis une militante, je partage assez spontanément les impatiences qui s'expriment parce que la volonté de faire bouger les choses chez moi est viscérale*, nous répond la ministre. *Les ONG participent au dialogue social environnemental et y apportent beaucoup. Nous avons besoin de tout le monde, des syndicats, des associations de consommateurs, des élus, des entreprises et des citoyens.* »

Selon un coordinateur du débat sur l'énergie, Matignon a demandé à la ministre de ménager les susceptibilités des associations. Objectif : qu'elles ne fassent pas de vague. Mais elle ne s'est pas battue pour maintenir Bruno Rebelle, ancien directeur général de Greenpeace, à la tête de l'organisation du débat national sur la transition énergétique, quand le lobby nucléaire a cherché – et obtenu – sa tête (**voir ici**).

Un professionnel des énergies renouvelables tempère : « *Delphine Batho a vraiment travaillé. Elle nous reçoit, et elle nous demande de lui dire ce qu'on veut. Elle va au combat.* » Elle vient de prendre position en faveur d'un triple objectif de développement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Et demande que l'objectif de 20 % de réduction des consommations d'énergie au niveau européen d'ici 2020 devienne contraignant. Elle affiche ainsi une fermeté environnementale nouvelle.

« **François Hollande est a-écolo** »



François Hollande lors de la conférence environnementale, septembre 2012 (Reuters/Jacky Naegelen)

Mais il lui arrive de se faire doubler par son administration. Quand elle suspend des appels d'offres sur les installations de panneaux photovoltaïques, qui régissent le secteur, fin 2012, elle annonce un nouveau cahier des charges. Mais son cabinet découvre ensuite que **la commission de régulation de l'énergie (CRE)**, l'autorité administrative du secteur, a continué

à lancer ces mêmes appels d'offres. Si bien que les conseillers ministériels doivent appeler les organismes professionnels du solaire pour leur demander de ne pas y répondre, dans une curieuse inversion des rôles.

Autre exemple : à la suite de la conférence environnementale en septembre, une réunion se tient au ministère, en présence de Delphine Batho, de la direction énergie-climat du ministère (DGEC), et de représentants de la filière photovoltaïque. Le directeur de cabinet de la ministre demande à son administration de préparer un nouveau cahier des charges pour les appels d'offres, en concertation avec la profession. Mais dans les semaines qui suivent, ni le syndicat des énergies renouvelables, ni Enerplan, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire, ne parviennent à contacter la DGEC. Le temps passe, un rendez-vous est finalement obtenu, après forcing. Et la DGEC annonce aux délégués des renouvelables que le document est déjà bouclé. « *Cela ne se reproduira pas* », a promis la ministre aux entrepreneurs déconfits.

Delphine Batho, comme d'autres ministres, fait les frais du non-remplacement des directeurs de services administratifs à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Et de la concurrence interministérielle. Le ministère du redressement productif organise lui aussi des réunions sur l'industrie photovoltaïque, en parallèle de celles de Delphine Batho. Et ne se prive pas pour dire publiquement tout le bien qu'il pense des énergies fossiles non conventionnelles, du gaz de schiste au gaz de houille.

Dans ce contexte, le gouvernement mettra-t-il en œuvre la transition énergétique qu'il promet ? « *Le débat sur l'énergie peut être utile, sortir des idées nouvelles et des constats forts mais le problème c'est qu'on ne voit pas jusqu'ici d'ancrage politique, il n'y a pas de cap* », analyse un membre du groupe d'experts. Nul ne sait l'usage précis qui sera fait de ces mois de travail. La ministre ne s'est pas engagée à en reprendre les résultats.

Ancien directeur de cabinet de Nicole Bricq, éphémère ministre de l'écologie débarquée alors qu'elle voulait imposer des contraintes notamment financières à Shell pour ses forages en haute mer au large de la

Guyane (**voir ici**), Géraud Guibert constate qu'« *on assiste à une quasi-disparition du débat sur l'écologie. Et quand il existe, il porte sur des choses très ponctuelles ou des généralités* ». Il vient de monter un **think tank transpartisan, La fabrique écologique**. Ancien conseiller d'Arnaud Montebourg pendant les primaires socialistes, il considère aujourd'hui que « *relier l'écologie, l'économie et le social exige un vrai travail de fond. Ce travail n'a pas été assez fait avant l'élection présidentielle* ».

Très absente de la campagne électorale, l'écologie n'est pas plus présente dans la politique de l'exécutif. En 2007, Ségolène Royal avait démarré sa campagne électorale en prônant une baisse de la part du nucléaire à 50 % dans l'offre d'électricité, avant d'endosser une position beaucoup plus floue dans son pacte présidentiel. Un ancien de la campagne Royal se souvient que celui qui s'y était le plus opposé était le secrétaire national du PS, « *pas fasciné par le nucléaire en soi mais par l'idée que c'est un grand outil industriel à préserver. François Hollande n'est pas anti-écologie, il est a-écologie. Ce n'est pas dans son radar. Ça ne rentre en ligne de compte que dans le cadre d'une négociation politicienne* ».

De ce point de vue, plusieurs récentes nominations dans l'appareil d'État reflètent une bien faible prise en compte des mouvements écologistes. Nommé à la tête de **l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)**, Bruno Léchevin est l'ancien délégué général du médiateur de l'énergie et un ex-salarié d'EDF. Le nouveau président de **la Commission nationale du débat public (CNDP)** ? Christian Leyrit, un ingénieur des Ponts qui a fait carrière dans l'équipement et les routes. Le nouveau **commissaire général au développement durable**, Jean-Paul Albertini, est, lui, spécialiste de questions sociales et d'aménagement urbain – mais aussi ancien directeur de cabinet d'Yves Cochet. Auront-ils la légitimité et la marge de manœuvre suffisantes pour contrer les lobbies industriels et énergétiques qui freinent des quatre fers contre la transition énergétique (**voir ici notre article**) ? Rien ne l'assure aujourd'hui.

« *La volonté du premier ministre est de ne surtout pas faire de vague, alors qu'en écologie il faut accepter le rapport de force en ayant le souci du débouché positif* », analyse un haut fonctionnaire socialiste. Résultat, l'exécutif passe à côté du débat qui devrait l'occuper aujourd'hui : comment créer des emplois en relocalisant l'économie, en protégeant la nature du bétonnage, et en réduisant la consommation d'énergie.

Par manque d'expérience, de compétence ou de vision, il reprend à son compte et poursuit des erreurs commises sous Sarkozy : le mauvais ficelage du projet de Notre-Dame-des-Landes, la mauvaise régulation de la filière solaire, l'impensé de la sûreté nucléaire, une politique de grands travaux dignes des années 1960. Ce paradoxe politique risque aujourd'hui de bloquer le projet de transition énergétique.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.